

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

Février 2018

N°31



Environnement



en page 4

Finances



en page 10

Affaires Sociales



en page 12

Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT	4
URBANISME	9
ÉDUCATION	9
FINANCES	10
AFFAIRES SOCIALES	12
CCAS	14
COMMUNICATION	16
SPORTS	17
FESTIVITÉS	18
CULTURE	20
TRIBUNE LIBRE	22
ÉTAT CIVIL	23
AGENDA	24
INFOS DIVERSES	26

Le chemin des dames et l'enfer des tranchées

Une charmante route de campagne empruntée par les filles de Louis XV, sur un plateau qui constitue un bel observatoire, tant vers le nord et la plaine située à l'est entre Reims et Laon, que vers le sud en direction de Soissons, est devenue le symbole de l'enfer des tranchées et des attaques meurtrières et inutiles.

Présents sur ce lieu depuis 1914, les Allemands ont eu le temps de le transformer en forteresse, aménageant les carrières souterraines, creusant des tunnels, permettant de relier l'arrière aux premières lignes et installant des mitrailleuses sur les crêtes. On peut encore aujourd'hui visiter « la caverne du dragon » dans les environs de Laon. L'offensive Nivelle, entre Reims et Laon, est un échec.

Devant l'ordre de reprendre l'assaut dans les mêmes conditions, sur un terrain toujours aussi désavantageux pour les Français, des mutineries éclatent dans plus d'une centaine de divisions. Les mutins, souvent des soldats aguerris qui ont prouvé leur valeur au combat, demandent moins un arrêt de la guerre, qu'un commandement plus soucieux de la vie des soldats et plus attentif aux conditions réelles du combat moderne. Le remplacement du général Nivelle par Pétain comme général en chef des armées ne suffit pas à calmer les troupes.

Les conditions de vie sont en effet effroyables dans les tranchées où le froid, la boue, les rats et la vermine, le manque de permissions et de sommeil s'additionnent aux bombardements. Ceux du front ont raconté, chacun dans leur langue, mais de manière identique, le froid, le vacarme, la terreur, la mort, mais aussi les relations indéfectibles nouées entre les hommes dans les tranchées. Les nombreux journaux intimes et lettres des soldats, qu'ils soient allemands, français ou britanniques, expriment le même ressenti. La Chanson de Craonne, interdite par le commandement militaire, traduit l'état d'esprit des troupes.

Pour endiguer les mutineries, les conseils de guerre prononcèrent environ 3 500 condamnations pour l'exemple, avec 554 condamnations à mort dont seulement une cinquantaine furent effectives. Le président Poincaré a, en effet, usé de son droit de grâce dans plus de 90 % des cas qui lui furent présentés.



Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr



Impression

Com'impact impression - Alès
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées





*Chères Saint-Christotennes,
chers Saint-Christotens,*

A vous tous, meilleurs vœux pour l'année 2018. Qu'elle soit, pour vous tous, douce et dynamique et qu'ensemble nous puissions contribuer à construire un avenir souriant pour vous, pour notre commune et pour tous ceux qui vous sont chers.

Depuis bientôt 4 ans, le contexte dans lequel nous évoluons s'est sensiblement tendu d'année en année. La situation économique nationale est toujours difficile, avec un chômage élevé et un montant record de la dette publique. Comme de nombreux maires, je peux déplorer que jusqu'à présent, la charge de réaliser des économies ait surtout porté sur les communes.

Les décisions annoncées de ne plus renouveler les contrats aidés et surtout le timing qui nous a été imposé brutalement ont rendu encore plus acrobatique d'assurer le service au public dans de bonnes conditions. Ceci a contraint la municipalité à revoir, dans l'urgence, l'ensemble des effectifs et des plannings dans certains services. L'équipe municipale et les agents de la commune ont réussi à relever ce challenge, non sans mal, mais aussi sans recourir à l'impôt, ni cette année à l'endettement. C'est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des agents des services municipaux pour les efforts fournis au quotidien.

Conformément aux promesses, nous nous sommes efforcés de gérer de façon rigoureuse les finances de la commune en nous attachant à ce que chaque euro d'argent public dépensé le soit après mûre réflexion et dans l'intérêt de tous. Cela n'a pas pu se faire sans un effort constant à tous les niveaux de la commune.

Vous avez sans doute entendu parler de l'examen des finances de la commune par la Chambre Régionale des Comptes. Nous n'avions heureusement pas attendu son rapport final pour mettre en place des mesures indispensables. Il faut les poursuivre : certains choix seront parfois douloureux. Mais dans un environnement qui change rapidement, le rôle d'un maire responsable est de prendre les décisions difficiles qui assureront le meilleur avenir possible pour la commune et sa population, sans augmenter la charge fiscale déjà très lourde qui pèse sur les contribuables. C'est un choix fort et différenciant.

Sécurité, révision du PLU, travaux d'accessibilité, amélioration de voirie, aides aux plus fragiles, nombreuses manifestations festives, culturelles ou sportives ont fait de 2017 une année très active. En 2018 sont prévus la réfection complète des toitures des bâtiments communaux et le vestiaire du Rouret.

Au niveau d'Alès Agglomération, comme en 2017, le grand chantier de l'année 2018 consistera à faire fonctionner une agglo avec 73 communes. Ce projet nous a, certes, été imposé, mais il nous incombe de faire contre mauvaise fortune bon cœur et de travailler à faire de cette contrainte une réussite et un progrès vers l'avenir. En mon nom et en celui du Conseil Municipal, je vous assure que nous mettrons tout en œuvre pour assurer le service au public dans les meilleures conditions possibles et avec comme seul objectif l'intérêt général. Nous avons la conviction que notre commune a les atouts, la lucidité et la volonté pour réussir à relever ces défis avec votre concours et votre soutien.

*Meilleurs vœux pour 2018,
Jean Charles Bénésat*

UNE SÉCHERESSE HISTORIQUE

De mémoire d'archives notre beau territoire n'avait jamais eu à subir une telle sécheresse, avec des conséquences aussi catastrophiques pour l'environnement.

Un déficit majeur avec une absence de précipitations depuis le mois de mai qui a entraîné la mort d'une partie de nos garrigues, chênes verts et buis notamment dont on ne soupçonnait même pas qu'ils puissent être affectés par le manque d'eau.

Nos jardins ont également subi ce « stress hydrique » important avec des réactions variables suivant les essences. Les haies ont surtout été

touchées. Parmi les arbres les mûriers semblent avoir bien résisté.

Dans notre commune, les Jardins d'Aristée, grâce à la politique de sélection et d'adaptation mise en place par son propriétaire M. Jean Fosset, n'ont pas trop souffert mais c'est le résultat de toute une vie consacrée à cette étude. Le parc du Rouret n'a pas non plus trop pâti de cet état de fait grâce à son évolution naturelle vers un ensemble forestier de type méditerranéen.

La présence de résurgences au niveau du château d'Arènes a permis à l'Alzon de couler encore un peu et maintenir quelques gourds et

flaques pour sauver sa biodiversité ! Heureusement le fléau des incendies ne nous a pas frappé même si quelques dépôts de feu suspects au niveau du parc du Rouret ont été signalés.

Ce manque d'eau nous a permis aussi d'avoir un peu moins de moustiques tigres mais c'est une bien maigre consolation vis-à-vis des conséquences de cette sécheresse historique. Souhaitons que d'ici la parution de cet article nos cours d'eau aient rempli leurs lits et que nos nappes phréatiques soient pleines !



LA GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Comme son nom l'indique il s'agit d'une nouvelle compétence dans l'organisation de la gouvernance de tout ce qui touche de près ou de loin au cycle de L'EAU.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont les Intercommunalités qui en ont la charge et pour celle d'Alès Agglomération, c'est le SMAGE des Gardons qui en est responsable.

Voulue et créée par l'Etat en 2014, la GEMAPI concerne l'aménagement des bassins versants des cours d'eaux, leur entretien et notamment des berges, ce qui permettra de régler des situations difficiles dans certains secteurs de nos ruisseaux communaux. Attention, la mise en oeuvre est prévue pour janvier 2018. Il va falloir un certain temps d'adaptation et d'organisation des services

compétents pour répondre à la demande !

La prévention des pollutions, la protection et la restauration des zones humides et de la ripisylve et, bien sûr la protection contre les inondations sont aussi son domaine.

Notre département est actuellement gestionnaire des barrages (Ste Cécile d'Andorge et Cambous). Une réflexion est en cours pour leur future prise en charge.



COUP DE GUEULE DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Comment ne pas se mettre en colère devant le comportement de certains de nos concitoyens qui n'en ont rien à faire ! Dépôts sauvages divers et variés, alors qu'à être dans le coffre ou dans la remorque il suffirait d'aller à la déchetterie la plus proche de son domicile ! Rien à faire : on vide n'importe où !

Sacs poubelles, jaunes ou noirs, papiers, cartons, canettes, il n'y a qu'à jeter par la fenêtre de la voiture, c'est tellement plus simple et plus rapide !

La mairie ramassera ! Et effectivement les agents municipaux ramassent.

Tous les vendredis sont consacrés, par le service « Voirie », aux ramassages des encombrants abandonnés n'importe où, soit 45 tonnes/an, encombrants qui auraient dû être signalés à l'Agglo pour enlèvement ! 2,5 tonnes de sacs jaunes également déposés n'importe où ou éventrés et 20 tonnes de gravats sous forme de dépôts sauvages. Rien qu'un petit effort et tout irait mieux !

Les Saint Christolens seraient-ils moins responsables ? Moins respectueux de leur commune et de leur environnement ?

Que d'efforts encore à faire pour y arriver ! Mais ne désespérons pas, continuons à ramasser !

13^E SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

C'est presque devenu une tradition que notre commune organise au cours de la Semaine Internationale pour les Alternatives aux Pesticides (SIAP) son week-end dédié à cet événement.

Les thèmes retenus cette année sont :

Pesticides : « L'Europe cède face aux lobbies, le principe de précaution bafoué » par Joël Labbe Sénateur (accord de principe).

Biodiversité : La vie quotidienne des insectes de nos jardins par Liliane Delattre et Pascal Nardi.

Affectation des terres agricoles : Corinne Bouley (SAFER).

Végétalisation des villes : François Rouilley et Jean Marie Muller.

Autosuffisance alimentaire des villes : Jean-Michel Bouat, chargé de mission ville d'Albi.

Projection débat du film : « Bye bye pesticides » en présence du réalisateur Erik Fretel.

Conférence écologie : Dominique Lang journaliste.

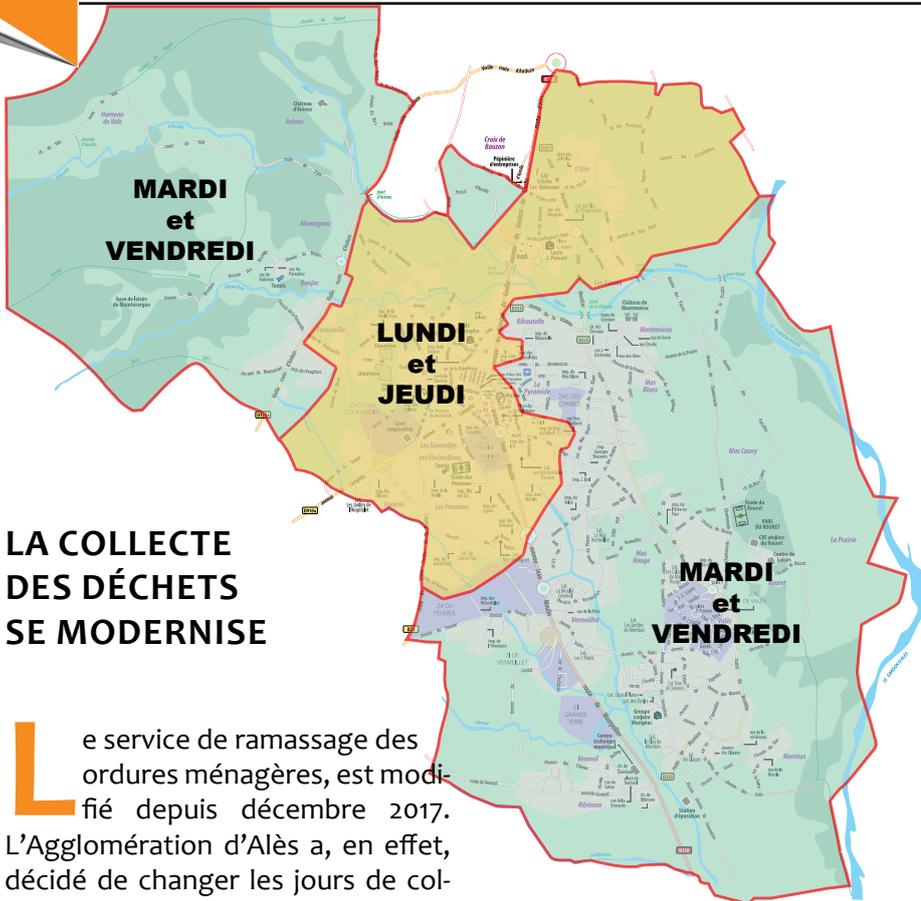
Conférence sur la lutte bio avec les insectes auxiliaires : Hugues Mouret Arthropologia à Lyon.

Parallèlement à ces différentes manifestations seront organisés visite de ferme bio, marché bio, ainsi qu'un repas bio sur réservation.

Rendez-vous donc le 24 et 25 mars à la Maison Pour Tous !

la route n'est pas une poubelle





LA COLLECTE DES DÉCHETS SE MODERNISE

Le service de ramassage des ordures ménagères, est modifié depuis décembre 2017. L'Agglomération d'Alès a, en effet, décidé de changer les jours de collecte sur le sud de l'agglomération afin d'optimiser les tournées.

Pour Saint Christol les Alès, la commune a été coupée en 3 zones (voir carte ci-dessus) :

- dans la partie centrale de la commune (couleur jaune sur la carte), le ramassage s'effectuera le lundi et le jeudi.
- au nord et au sud de la commune (couleur verte sur la carte), la collecte se fera le mardi et le vendredi.

L'échelle de la carte ne permet pas d'indiquer toutes les voies de façon

plus précise dans ce bulletin. Les personnes qui habitent en limite de zone et qui auraient un doute sur le jour de ramassage de leurs poubelles sont invitées à se rendre sur le site de l'agglomération à la rubrique « environnement – propreté ». Une carte détaillée avec le découpage précis et la possibilité de zoomer est disponible.

<http://www.alescevennes.fr/portal/portal/ac/environnement/proprete/collecte-des-ordures-menageres>



Pour faire réparer son conteneur, contactez le 04 66 55 60 93, un rendez-vous vous sera donné.

Pour faire remplacer votre conteneur, en cas de vol ou de destruction, déposez une déclaration de vol ou de perte auprès de la Police Municipale, de la Police Nationale ou de la brigade de Gendarmerie de la commune, en mentionnant l'adresse où le vol a été commis. Envoyez ensuite la déclaration à :

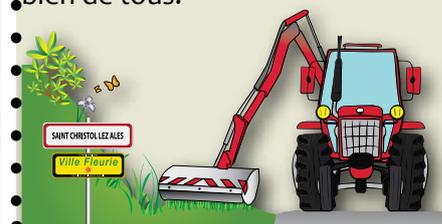
Communauté Alès Agglomération
Service Valorisation des déchets
Bâtiment l'ATOME
2 rue Michelet
30100 Alès

Le conteneur sera livré sous dix jours après réception de la déclaration, à l'adresse indiquée sur celle-ci.



ENTRETIEN DES FOSSÉS ET RUISSEAUX

Les services de la municipalité entretiennent régulièrement les fossés et ruisseaux principaux de la commune, afin de permettre un bon écoulement des eaux en cas de fortes pluies. Dans le même but, la municipalité a décidé de prendre en charge le bon fonctionnement des exutoires des bassins de rétention. Il reste cependant un certain nombre de ruisseaux, de fossés et de bassins de rétention qui sont du domaine privé : les propriétaires doivent les entretenir pour le bien de tous.



le verre

Hors vaisselle et ampoules



le papier



les cartons, plastiques, boîtes métalliques ...



Pour le tri sélectif, des sacs jaunes sont à votre disposition gratuitement en mairie.

Ils doivent seulement contenir : des bouteilles et des flacons en plastique, des boîtes métalliques, des briques et cartonnettes et des papiers. Le sac peut être accroché sur un « arbre à tri », ou déposé devant chez vous en bordure de voirie pour ceux qui ne disposent pas d'arbre à tri à proximité. A Saint Christol lez Alès, les camions de l'agglomération d'Alès ramassent ces sacs et collectent les déchets déposés dans

les bacs aux couvercles jaunes **le mercredi**.

Afin de limiter la pollution visuelle, la municipalité demande aux habitants de ne sortir les sacs jaunes que la veille du ramassage, c'est-à-dire le mardi, de préférence en soirée.

L'enlèvement des encombrants se fait en appelant le 04 66 55 60 93. Il vous suffit de prendre rendez-vous au moins 1 semaine à l'avance (en matinée uniquement). Les objets doivent être déposés en bord de voie publique la veille au soir, la

bonne ne rentrera pas sur les chemins privés ou chez un particulier. Le mobilier, les matelas, les sommiers et les gros appareils électroménagers peuvent être ramassés par le service des encombrants. A l'inverse, les pneus, gravats, déchets du jardin, batteries, etc doivent être apportés en déchetterie.

Attention, le ramassage est facturé à la commune au volume et non au poids transporté. Merci de compacter vos boîtes et bouteilles.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture		Alès	Anduze	Ribaute les Tavernes	St Césaire de Gauzignan	St Martin de Valgalgues	Salindres	Thoiras
		Mas d'Hours	ZA de Labahou, route de St-Jean du Gard,	Rue Jean Cavalier	D209	Carreau de Saint-Félix	Route de Saint-Privat-des-Vieux	Route de Saint-Jean-du-Gard
		04 66 56 53 33	06 43 34 32 16	06 43 34 32 16	06 35 17 33 41	04 66 56 50 50	04 66 85 67 03	06 24 75 17 73
LUNDI	Matin	___	9h - 12h	___	___	9h - 12h	___	___
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	___
MARDI	Matin	9h - 12h	___	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	___	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
MERCREDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	14h - 17h30	14h - 17h	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
JEUDI	Matin	9h - 12h	___	___	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
VENDREDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	14h - 17h30	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
SAMEDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	14h - 17h	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
DIMANCHE	Matin	8h - 12h	___	___	___	___	___	___
	Après-midi	___	___	___	___	14h30 - 18h	___	___

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Un certain nombre de règles doivent être respectées afin de préserver le cadre de vie et de permettre à chacun de vivre en harmonie avec ses voisins.

TAILLE DES HAIES



La municipalité rappelle que les haies en bordure de voie publique doivent être taillées par leurs propriétaires, à l'aplomb de la limite de propriété, afin de permettre la circulation. Cette règle est particulièrement importante en ville où certaines haies qui débordent sur les trottoirs obligent les piétons à marcher sur la route, les mettant en danger.

LIEUX PUBLICS



La voirie n'est pas une poubelle où jeter ses canettes ou papiers. Pensez à déposer vos ordures dans les conteneurs prévus à cet usage. C'est faire preuve de civisme et de respect à la fois pour l'environnement et pour les employés chargés d'entretenir la commune. Les dégradations, tags ou destructions de mobilier urbain coûtent cher à la commune. Dans l'intérêt de tous, merci de respecter le bien public.

BRUITS



Une des nuisances les plus souvent évoquées lors des réunions de quartiers concerne le bruit. Les bricoleurs et jardiniers sont donc invités à respecter les horaires où il est autorisé d'utiliser des engins à moteur :

- lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

BRÛLAGE



D'après l'article 84 du règlement sanitaire départemental, il est rappelé que tout brûlage de déchets verts ou autres est interdit tout au long de l'année, afin de lutter contre les particules fines qui sont nocives pour les voies respiratoires.

MUSIQUE



Quand une fête est organisée, pensez à prévenir vos voisins, ou mieux invitez-les. Baissez le son après minuit.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE



Ils ont certes besoin de s'exprimer, mais, il y a certaines règles à respecter. En cas d'aboiements excessifs, parlez-en à vos voisins, pour trouver une solution. Si les aboiements persistent, adressez-vous directement à la police municipale qui devra faire un constat.

VITESSE



Ne soyez pas ou ne devenez pas dangereux ! Respectez la vitesse indiquée et faites preuve de vigilance envers les personnes circulant en vélo ou à pied sur la commune.



POINT SUR LA RÉVISION DU P.L.U.

Après avoir approuvé le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) en conseil municipal, la commune continue sa révision du PLU avec un nouveau zonage et un règlement qui devrait voir le jour prochainement.

Le nouveau PADD est cette fois-ci un vrai projet pour les 10 prochaines années à Saint Christol. Il succèdera à celui de 2009, bien maigre et sans grande ambition (composé de 5 pages!).

Les précédentes municipalités avaient établi à Saint Christol de grandes zones AU (à Urbaniser)... Sans une révision générale du PLU, ces terrains auraient été classés en 2018 en zone Naturelle ou Agricole. Il a fallu prendre des décisions responsables et cohérentes pour continuer à faire avancer la commune.

Les contraintes et les enjeux sont importants, car il s'agit ni plus ni moins que de :

- continuer à garantir aux habitants une qualité de vie recherchée, tout en prenant en compte les objectifs de la loi Alur en termes de densification et de limitation de l'étalement urbain.
- protéger certaines zones, et utiliser les derniers outils urbanistiques à notre disposition pour limiter les abus de la densification.

C'est dans ce sens que la municipalité et son service urbanisme accompagnent les porteurs de projet pour les guider tout au long de l'année. Des projets sont régulièrement recadrés, car les objectifs de certains ne sont pas compatibles avec un urbanisme de qualité et un aménagement cohérent de la ville.

La commune a délivré 51 Permis de construire en 2017, soit 10 de plus que l'année 2016. Ceci montre l'attrait de Saint Christol lez Alès. 106 Déclarations préalables de travaux ont été instruites en 2017 contre 101 en 2016. Chose rare, depuis le début du mandat, soit mars 2014, aucun permis de construire n'a fait l'objet de recours... Preuve que les discussions avec les porteurs de projets portent leur fruit.

Parmi les grandes avancées du début d'année, il faut citer la 3ème phase de la ZAC de Valès qui va démarrer. Celle-ci sera dotée d'un nouveau règlement plus cohérent, plus compréhensible et plus souple pour les habitants du lotissement. Cet aménagement fera la part belle aux piétons et aux voies en sens uniques qui étaient interdites dans le PLU actuel. Leur remise au goût du jour permettront un meilleur maillage entre les voies et une vitesse plus limitée à l'intérieur de l'opération. L'urbanisme heureux et de qualité se poursuit donc.

INFO TRAVAUX

La commune et le Syndicat de l'Avène continuent leur politique de remise en état du réseau public d'eau potable, dans un but de préservation de la ressource en eau.

A partir du **lundi 5 février 2018**, un important chantier de renouvellement de canalisations d'eau va débuter sur la RD 6110 (Route de Montpellier). 1 500 mètres de conduites vont être remplacés, entre le carrefour de la route de Montèze et le chemin de Vermeillet. Le chantier devrait durer jusqu'à fin mai. Une **circulation alternée** sera mise en place, laissant le passage à tous les véhicules. La vitesse sera réduite sur la zone de chantier.

INAUGURATION DE LA COUR JOLIOT-CURIE



Olivier Delcayrou, Sous-Préfet du Gard, Jean Charles Bénézet, Maire de la commune, Mme Guénaëlle Thiery, attachée parlementaire de M. le Député Olivier Gaillard et M. Bernard Tecco, adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

UNE RÉORGANISATION NÉCESSAIRE

La récente décision du Gouvernement de ne pas reconduire les Contrats d'Aide à l'Emploi, mais surtout la rapidité de la mise en œuvre de cette mesure a contraint la municipalité à revoir l'ensemble des plannings du personnel affecté à l'éducation et au-delà. En effet si l'éducation est une des priorités à laquelle l'équipe municipale est particulièrement attachée, la situation tendue des finances ne permettait pas de transformer tous les CAE en CDD. Sans une complète réorganisation, il aurait été impossible de maintenir un nombre d'ATSEM suffisant pour assurer un bon fonctionnement des écoles. La solution à laquelle nous sommes arrivés, après de nombreuses réunions, tant avec les directeurs d'école et le corps enseignant, qu'avec les APE et le personnel municipal, permet de maintenir 3 ATSEM à l'école Marignac, avec une légère réduction d'horaires et 4 ATSEM à l'école Joliot-Curie.

Pour la rentrée 2018, vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants nés en 2015. Cette démarche se fait en mairie (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Comme de nombreuses communes, Saint Christol lez Alès a fait l'objet d'un contrôle de la part de Chambre Régionale des Comptes, portant sur les exercices budgétaires 2010 et suivants.

Si la municipalité partage l'analyse établie par la Chambre Régionale des Comptes, concernant la dégradation de la situation financière de la commune durant cette période, elle n'a pas attendu ce rapport pour prendre conscience de cette situation.

Dès l'automne de l'année 2015, nous avons entamé une stratégie de redressement des comptes de la commune. Pour autant, ces efforts entrepris depuis le budget de l'exercice 2016 ont été perturbés par un contexte difficile pour les collectivités locales. En effet, l'effort relatif à la contribution au redressement des finances publiques a pesé lourdement sur les dotations de l'État perçues par la commune de Saint Christol Lez Alès. Ainsi, sur la période 2014-2017, le montant cumulé de la perte de dotations s'est élevé à 314 585 euros.

En 2016, l'écart constaté de 65 227 euros, entre les recettes fiscales prévisionnelles liées à la taxe d'habitation votée en début d'année et la notification du produit fiscal réellement perçu pour cette taxe, a constitué un effet négatif et imprévisible, qui a interféré sur le résultat attendu en fin d'année. Cette situation est à mettre en relation avec la réforme du dispositif d'exonération à la taxe d'habitation et à la taxe foncière pour les redevables à faibles revenus, mis en place par l'État à cette époque et dont l'impact ne pouvait être anticipé au moment de la préparation du budget 2016.



Tous ces facteurs ont contribué fortement à réduire les marges de manœuvre dont disposait la collectivité pour redresser ses comptes.

Dans ce contexte budgétaire complexe, la tentation de récupérer la perte de recettes via le levier fiscal est forte. Néanmoins, la municipalité, considérant que l'impôt sur les ménages reste encore trop important, surtout vu le faible taux de d'inflation, a décidé de ne faire aucune augmentation des taux pour 2017. Les taux d'imposition communaux sont donc restés au même niveau depuis 2014.

Ainsi, l'effort entrepris s'est concentré sur la nécessité d'effectuer des économies sur les dépenses de fonctionnement au niveau de tous les services, sur une diminution des subventions octroyées aux associations et sur les charges à caractère général, le tout sans nuire à la qualité du service public rendu.

En investissement, le budget a pu être équilibré, sans avoir recours à un nouvel emprunt, en étalant certains chantiers et en ayant systématiquement recours aux subventions.

Malgré tout cela et contrairement à ce qui a pu être écrit, la commune n'a jamais eu de rupture de paiement et a toujours payé les fournisseurs dans les délais. Il est vrai que nous avons dû mettre en place un contrôle serré de la trésorerie sur

2017. Cette gestion stricte néanmoins permet au 1er janvier 2018 de revenir sur une trésorerie plus en adéquation avec les besoins.

Concernant 2018 justement et au-delà, les budgets devront s'inscrire dans un contexte de nouvelle présidence et prendre en compte les décisions prises par le nouveau gouvernement. Dernièrement, les décisions en matière de contrats aidés (non reconduction des CAE et celles qui sont à venir à travers la réforme de la taxe d'habitation) font déjà apparaître de nouvelles difficultés auxquelles la commune devra faire face et qui viennent interférer à leur tour sur la stratégie mise en œuvre par notre collectivité.

Le rapport n'a émis que 4 recommandations qui devront être suivies par la municipalité :

1- Amortir les immobilisations selon les règles définies par l'instruction comptable M14.

Ce point concernait une irrégularité sur la durée d'amortissement des «Camions et véhicules industriels» déterminée par délibération le 10 décembre 1996 à 10 ans au lieu de 8 ans conformément à l'instruction Comptable M14. Ce point a été traité lors du conseil de décembre dernier et se trouve donc résolu.

2- Provisionner l'ensemble des contentieux en cours, en vertu de l'article R.2321-2 du code général des collectivités territoriales

Ce point n'est plus d'actualité car, à ce jour, la commune n'a plus de contentieux en cours.

3- Mettre en place, conformément aux articles R.1617-3 et suivants du code général des collectivités territoriales, une procédure de contrôle interne, sur pièces et sur place, des régies communales.

Ce point délicat a été abordé par la CRC suite à un souci avec un régisseur en 2013. Sans remettre en cause l'intégrité des régisseurs actuels qui font un travail remarquable, un groupe de travail est en cours pour déterminer un moyen de contrôle plus efficace.

4- Identifier précisément les flux budgétaires et financiers entre la commune et son EPCI, notamment en matière des effectifs, dans un document formalisé.

Les flux entre la commune et l'Agglo sont parfaitement transparents, mais, malheureusement, parfois mal compris. Ce point avait déjà été abordé lors de plusieurs commissions Finances menées par M. Meynier. Un groupe de travail au sein de cette commission travaille sur le sujet et un premier document sera proposé lors du conseil municipal de janvier. Cela permettra une meilleure lisibilité pour le conseil lors du débat d'orientation budgétaire et des choix du budget principal.

LOI DE FINANCES 2018

Sans surprise, le premier budget du quinquennat concrétise certaines des promesses de campagne du président de la République : allègement des cotisations salariales dans la loi de financement de la sécurité sociale, création de l'impôt sur la fortune immobilière et transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite)...

Il met en œuvre également la suppression progressive, d'ici 2020, de la taxe d'habitation pour près de 80% des contribuables. C'est l'une des mesures phares du programme d'Emmanuel Macron. Cette taxe représentait un montant de 21,9 milliards d'euros de recettes en 2016, soit 20% des recettes réelles de fonctionnement des collectivités. La réforme a été validée par le Conseil constitutionnel, qui a rejeté l'idée selon laquelle l'égalité devant les charges publiques ne serait pas respectée, mais a toutefois précisé qu'il pourrait réexaminer ces questions, en fonction, notamment, de la façon dont seront traités les contribuables restant assujettis à la taxe d'habitation.

Parallèlement, le Conseil a relevé que les communes demeurent libres de fixer un taux de taxe d'habitation différent, pour la part supérieure au taux applicable en 2017. Mais la pro-

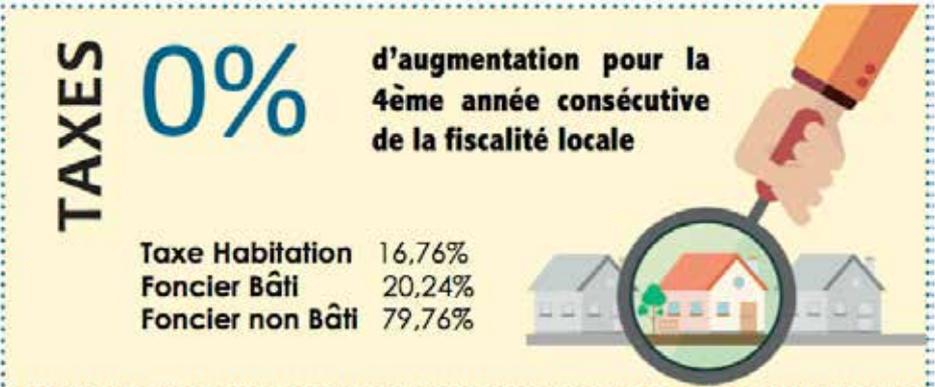
chaine loi de finances devra «arrêter les mesures appropriées pour rétablir le degré d'autonomie financière des communes au niveau imposé par le législateur organique».

Un groupe de travail est, de plus, en charge d'une réflexion sur les finances locales, avec pour mission d'envisager un scénario consistant à supprimer intégralement la taxe d'habitation, à terme, et de compenser cette réforme via une révision d'ensemble de la fiscalité locale pour assurer l'autonomie fiscale des communes, comme l'a confirmé le chef de l'Etat en signant le 30 décembre la loi de finances pour 2018.

En ce qui concerne les dotations de l'Etat, autre source de financement majeure pour les collectivités, après 4 années de baisse ininterrompue, les dotations seront stables en 2018. Le nouvel exécutif met fin à la réduction des dotations que l'ancienne majorité avait mise en œuvre pour limiter la progression des dépenses locales et ainsi atteindre les objectifs de réduction du déficit public. A la place, il privilégie l'élaboration de contrats individualisés avec les 340 collectivités et groupements dont les dépenses réelles de fonctionnement dépassent 60 millions d'€, dans le but d'économiser 13 milliards d'€ en cinq ans sur les dépenses publiques locales.

FISCALITÉ (PETIT RAPPEL)

Un récent article dans Midi Libre a pu apporter un peu de confusion sur la fiscalité et il semble donc nécessaire de rappeler que les taux d'imposition communaux ont été maintenus au même niveau depuis 2014 (0% d'augmentation cf bulletin Juillet 2017)



UNE SEMAINE BLEUE CONVIVIALE

Comme chaque année, notre commune a organisé la Semaine Bleue à la Maison pour Tous, où nos aînés ont pu se retrouver du 2 au 7 octobre pour partager des moments d'information et de détente. Cette semaine a débuté par le traditionnel goûter offert à nos anciens, le samedi 30 septembre.

Au cours de la semaine, les ateliers de prévention des chutes et de révision du code de la route ont été très appréciés. Les après-midi belote et pétanque ont connu une participation de plus en plus grande. Pour la première fois, le mercredi, un loto intergénérationnel a été organisé avec l'aide du Club Amitié d'Automne St Christolen pour le plus grand plaisir des 220 participants. Le concours de belote a réuni 58 joueurs et 30 aficionados des boules se sont affrontés malgré le vent froid. Jeunes et moins jeunes étaient très heureux de jouer ensemble.

Françoise Vielzeuf, auteur bien connue des Saint Christolens est venue présenter son dernier ouvrage aux aînés qui apprécient les bonnes lectures. Ensuite, les amateurs du genre ont pu se régaler des répliques cultes du film « Les Tontons Flingueurs » et se documenter en consultant les fiches de renseignements élaborées par Serge Boulay. La semaine s'est terminée par un apéritif dinatoire en musique qui a connu, comme chaque année, une grande affluence.

Le trompettiste Stéphane d'Amour a enflammé la salle en interprétant des tubes des années 60 puis de jolies musiques de danse ce qui a permis à nos aînés de montrer qu'ils étaient toujours jeunes. Les danseurs étaient nombreux sur la piste et heureux de se retrouver.



Christol'éthon



Les 8 et 9 Décembre 2017, s'est déroulé le Téléthon à la Maison pour Tous. De nombreuses associations de St Christol ont prêté leur concours à la préparation et au bon déroulement de cette manifestation, organisée sous l'égide du correspondant local de l'AFM, M. Jean-Noël Schwingrouber. Le vendredi soir, dans la salle des fêtes s'est tenu un concours de chant, et le samedi toutes les associations participantes ont organisés des stands pour petits et grands.

UN TÉLÉTHON TRÈS ACTIF

Les jeunes du CMJ ont organisé un fil rouge avec pour objectif de réaliser la plus longue chaîne de trombones et de battre ainsi le record de 888 m précédemment établi par une commune du Morbihan. Pari tenu, puisque Maître Henz, huissier de justice, a pu constater que la chaîne réalisée à Saint Christol atteignait 933 m. A 1€ le mètre cela représente une jolie somme. Bravo aux jeunes qui se sont mobilisés. Au terme de cette manifestation, une somme de plus de 6 000€ a été récoltée au bénéfice de l'AFM.



SAPIN DE NOËL À CAVALAS

La traditionnelle après-midi du sapin de Noël a eu lieu le mercredi 20 Décembre 2017 à la maison de quartier à Cavalas. Après avoir décoré le sapin à l'entrée du hameau, les enfants ont partagé un goûter où papillotes, chocolats, gâteaux et bonbons les ont ravis.



PROCHAIN REPAS DES AÎNÉS 2018

Le repas des aînés aura lieu, cette année, le samedi 17 février 2018.

Les habitants de notre commune, âgés de 72 ans et plus, ont reçu un courrier d'inscription au repas adressé par le Service Solidarités de la mairie.





CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune de Saint Christol lez Alès a organisé, une semaine autour des droits de l'enfant.

La mesure de notre humanité se décale en partie à la place que la société

peut et veut donner aux jeunes en situation de handicap. Ceux-ci et leurs familles sont le plus souvent confrontés à un véritable parcours du combattant auquel s'ajoute malheureusement, une perception négative de la part

Le thème choisi cette année « **Jeune et handicap : prendre son envol** » a été décliné sous trois volets :

- Lundi 22 novembre, l'inclusion scolaire : « la différence à l'école, qui s'adapte à qui ? » Animée par Lilou SAMBELLI et illustrée par la projection de témoignages de jeunes sur les difficultés rencontrées dans leur parcours scolaire. 3 jeunes présents à la table ronde ont lancé les débats avec les professionnels du secteur médico-social.

- La journée du mercredi 22 était organisée et animée en partenariat avec le Comité Départemental du Sport Adapté du Gard, ainsi que du Comité Handisports sur les rapports du sport et du handicap avec comme fil conducteur : « les valeurs universelles du sport ne doivent-elles pas conduire à des rapprochements sport/handicap ? » 3 temps forts :

- une matinée au stade des Pensions, consacrée à une initiation ludique à l'athlétisme, mêlant une cinquantaine d'enfants de l'école de sports de Saint Christol et de struc-



tures médico-sociales du Gard ;

- en début d'après-midi, un cross destiné à des jeunes issus de différents établissements médico-sociaux du Gard dans le parc du Rouret ;

- en soirée, une réunion débat sur le thème Sports et Handicap était animée par Michel Bauché, cadre éducatif très impliqué dans le milieu sportif pour les handicapés. Participaient à cette réunion le Comité Départemental du Sport Adapté dans le Gard, des représentants de la Jeunesse et Sports, ainsi que du Handisport qui ont précisé leur cadre et leurs domaines d'intervention, des associations sportives lo-

de ceux qui ne sont pas concernés directement par la question. L'an dernier, la réflexion portait sur les premiers pas dans la vie de ces jeunes, en soulignant l'importance d'un diagnostic précoce et du temps nécessaire à l'acceptation par leur entourage. Les retours très positifs sur cette manifestation ont encouragé les organisateurs à poursuivre la réflexion entamée en 2016, en organisant une nouvelle manifestation du 20 au 24 novembre 2017. La municipalité a reconduit son partenariat avec le Conseil Départemental ayant compétence dans ce domaine au travers de la M D P H, les associations l'UNAPEJ30 et l'ARTES. Différents organismes y ont été associés, comme CAP Emploi Gard, l'Association des paralysés de France, l'Association Régionale pour l'Intégration des Déficiants Auditifs, les comités du sport adapté et du handisport, etc., mais aussi des entreprises.

cales comme A C A d'ANDUZE qui ont exposé leur organisation, leur mode d'intervention, en précisant notamment si elles avaient créé une section spécifique pour les jeunes porteurs de handicap ou si ceux-ci étaient intégrés dans les équipes. En introduction, la projection du témoignage d'un nageur handicapé, préparant une compétition internationale, tout en travaillant, permettait de lancer les discussions. Ce jeune sportif, pris en charge par une institution a pu exposer les difficultés rencontrées, lorsqu'il habitait un autre département, pour intégrer une équipe, alors que, depuis qu'il est dans le Gard, il pratique son sport sans aucune difficulté.



• Vendredi 24, un temps d'échanges, consacré aux conditions de réussite en matière d'insertion professionnelle pour les jeunes en situation de handicap, que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu protégé. La soirée était animée par Thierry Bermon D.R.H. au Crédit Agricole du L.R., plus particulièrement en charge du recrutement, de l'accompagnement et de la formation des salariés porteurs de handicap et salariés de cette institution. Un public nombreux participait à cette rencontre, parmi lequel, Olivier Gaillard, député de la circonscription, ainsi que Jean-Michel Suau et Geneviève Blanc, conseillers départementaux du canton.

Les interventions des entreprises qui ont accueilli ces jeunes en difficulté, ainsi que les jeunes eux-mêmes ont réussi à montrer qu'un avenir est possible pour tous. Le partage d'expériences entre jeunes en insertion, employeurs des secteurs public et privé, élus ou professionnels du secteur médico-social se sont poursuivis jusque tard, tellement les uns et les autres étaient intéressés. A tel point que de nombreux intervenants qui se sont déclarés volontaires pour reconduire

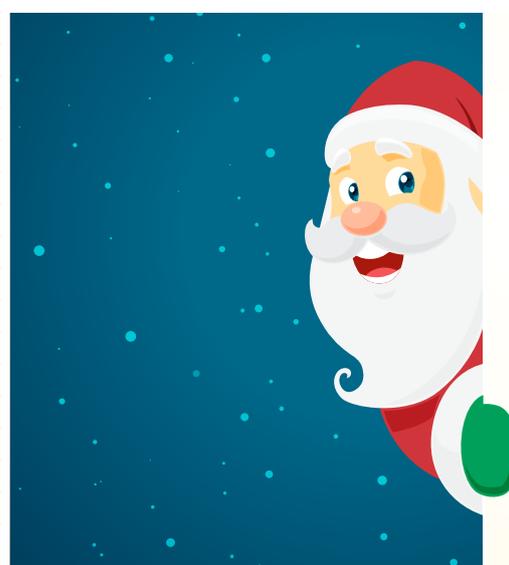
l'opération l'an prochain. Durant toute cette semaine, dans le hall de la Maison Pour Tous, était présentée une exposition de caricatures de Desclozeaux et Vriens sur le thème « Rire de nous, c'est nous aimer un peu », très appréciée du public.

En conclusion de soirée, le maire a remis officiellement son diplôme d'aide-bibliothécaire certifié par l'université de Montpellier à Thibaud Saingrain, jeune autiste qui a fait sa formation en alternance à la médiathèque de Saint Christol entourée de toute l'équipe. Alexandra Jenny, responsable de la médiathèque qui a particulièrement suivi la formation de Thibaud, a souligné l'implication de Thibaud dans les différentes activités. Celui-ci a conclu qu'il avait fallu du courage et des encouragements pour en arriver là, mais surtout de la bienveillance. Ce mot de bienveillance est fondamental. L'objectif de cette semaine est la sensibilisation de la population sur la question du handicap. Si les débats organisés ont permis de changer, ne serait-ce qu'une fraction, le regard porté sur les personnes en situation de handicap, le but serait atteint.



• JOYEUX NOËL

• Comme chaque année, la municipalité a fêté ses aînés en distribuant à tous ceux qui n'avaient pu participer au goûter, un joli colis gourmand préparé par la cave de Saint Christol. Les résidents des « Cigales » ont également eu droit à leur cadeau offert en clôture de la chorale de Noël offert par l'association de Saint Christol.



Le site de la commune reçoit chaque année la visite de plus de 18 000 utilisateurs pour 70 000 pages consultées. Après avoir fait peau neuve en 2014, cet outil est la principale vitrine de la commune. Un site qui évolue au fur et à mesure du temps afin de proposer le meilleur service, des informations lisibles et faciles d'accès. Ce sont pas moins de 150 pages à consulter, répertoriées en 5 catégories :

- Découvrir la commune au travers de son patrimoine et de sa localité, ainsi que les adresses utiles.
- La mairie, toutes les démarches administratives ainsi que les conseils municipaux
- Dans la Vie sociale, figurent les actions qui correspondent à votre tranche d'âge, des plus jeunes aux aînés.
- Cadre de vie, environnement, urbanisme, sécurité et bien d'autres sujets sont développés dans cette rubrique
- Les Loisirs représentent un rôle important sur la commune. Culture, festivités, sport, tissu associatif, vous trouverez certainement quelque chose qui vous correspond.



La page Facebook a bien évolué depuis sa création en fin d'année 2014. Nous attachons beaucoup d'importance à ce support car l'information peut y être diffusée rapidement et permet de toucher un maximum de personnes. À ce jour, la «communauté» Facebook de la commune compte plus de 1300 personnes.

www.facebook.com/saintchristollezales

Instagram est un des réseaux sociaux secondaires. Il n'aura jamais vocation à informer directement les usagers comme le site web ou Facebook, mais il permet de donner une visibilité supplémentaire aux actions de la commune.

www.instagram.com/saint_christol_lez_ales

La web TV permet de découvrir la commune sous forme de reportage. Cette chaîne Youtube compte déjà quelques abonnés.

www.youtube.com/user/saintchristollezales

Flickr est la plateforme de partage de photos. Ce dispositif vous permettra d'avoir accès facilement aux photos prises lors des différents événements de votre commune.

www.flickr.com/photos/stchristollezales

La newsletter est un support d'information des événements de la commune, mais pas que. Au travers de celle-ci vous pourrez recevoir les coups de coeur culturels de la médiathèque et vous y retrouverez en lecture le bulletin municipal, 1 semaine avant sa sortie officielle dans vos boîtes aux lettres. Alors abonnez-vous !!!

www.saintchristollezales.fr/newsletter

Truc et astuce : Vous souhaitez consulter ces outils de communications sans pour autant devoir vous abonner à chacun. Retrouvez les liens pour accéder à chacun de ses supports sur le site de la commune (en bas de pages sur la droite).

www.saintchristollezales.fr





Téléchargez l'application mobile et recevez des notifications d'informations de la commune. (Alertes météo, réunions publiques, événements et sorties, etc...)

Rendez-vous sur votre plateforme de téléchargement et inscrivez SCLA (pour Saint Christol Lez Alès). N'oubliez pas de noter l'application et de laisser un commentaire qui permettra d'apporter, si besoin, des améliorations en fonction de vos besoins.



Sports

ADIEU À POMPON

Tout le monde sur la commune de Saint Christol lez Alès connaissait bien « PomPon », le surnom amical que lui avaient donné tous ceux qui ont fait du sport avec lui, et ils sont nombreux. 24 médailles, 14 diplômes, 12 plaquettes, ont récompensé pas moins de 60 années au service du sport. A 91 ans, Louis Ponsoda, était toujours prêt à participer à toutes les manifestations liées à sa passion. Il a joué au foot, au basket, il a fait de la natation, et même de la boxe de combat, avec... Marcel Cerdan comme entraîneur.

Il a participé à la création de l'OMS dont il a été président pendant 20 ans. Il a aussi été président et entraîneur du club de basket, puis entraîneur départemental, membre des OMS du Gard où il était vice-trésorier avec Jean-Pierre Roux qui était trésorier. Il a également participé au SCAC et au FC où il était encore bien présent.

La commune de Saint Christol lez Alès avait souhaité le remercier le 3 janvier 2017 en lui remettant la médaille de la ville, pour honorer ses longues années d'engagement comme bénévole au sein de la commune. Et il en était fier de cette médaille, tout comme sa famille réunie ce jour-là.

Les différences d'opinions politiques n'empêchaient pas une estime réciproque et un réel plaisir de se voir. Encore dernièrement, il a participé à la fête du sport sur la commune. Puis, lors des vœux de l'an dernier, micro en main, sous les applaudissements, il nous a gratifiés d'un discours soulignant que le sport, sans différence de race, ni de milieu social, était une école de vie et de respect des autres et en remerciant en toute simplicité et toute humilité les différents participants. Adieu Pompon, merci pour tout ce que tu as fait pour la commune.



Retrouvez l'ensemble des événements de la commune en un seul clic!

Hôtels, gîtes et chambres d'hôtes sont également référencés.

Besoin d'une bonne adresse, cliquez sur "se restaurer" et réservez votre table ou passez commande dans l'un des snacks, pizzerias ou restaurants de la commune.

Le meilleur annuaire de la commune, filtré par secteur d'activité. Vous êtes une entreprise et vous souhaitez être référencée, contactez nous.

Vous n'avez ni Facebook, ni Instagram et vous souhaitez connaître les informations postées sur ce support. La solution est ici.

Adresse et horaires de la mairie avec la possibilité de contact par téléphone ou par mail.

PANNEAU LED

La commune vient de s'équiper d'un panneau lumineux LED pour l'information municipale ainsi que pour les associations.

Placé à l'intersection de l'avenue Jean-Moulin et de la rue des Marmousets, il est visible des automobilistes et des piétons.

Pour les associations qui organisent un ou plusieurs événements, cet affichage est un excellent outil de communication.

plus d'information : communication@mairie30380.fr



Une fin d'année 2017 très remplie

VOICI BIENTÔT 100 ANS

L'armistice du 11 novembre terminait le conflit le plus sanglant du 20^è siècle. Comme chaque année, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts pour rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour la patrie lors de la première guerre mondiale.



UN MARCHÉ DE NOËL ANIMÉ

Après la réussite de la foire d'Automne qui s'est tenue sous un beau soleil, au mois d'octobre, le marché de Noël a également rencontré un vif succès, malgré un froid inhabituel. Il se tenait traditionnellement le deuxième week-end de décembre mais a été déplacé pour laisser la place au Téléthon.

Malgré le froid, tout le monde était présent, exposants, associations et forains ont participé brillamment. Des artisans de qualité ont exposé bijoux, accessoires de mode, objets de décoration ou gourmandises artisanales,... Chacun a pu trouver de jolis cadeaux pour les fêtes.

Le Marché a été animé par trois groupes qui ont réchauffé l'atmosphère avec entrain, avec notamment des musiques traditionnelles de Provence, mais il faut bien reconnaître que le public a préféré écouter à l'intérieur de la MPT que devant la scène disposée à l'extérieur où le froid sévissait. Les adultes ont pu se reconforter en dégustant vin chaud ou marrons grillés, huîtres ou autres délicieuses préparations.





DE LA MUSIQUE POUR TOUS LES GOÛTS

Le concert de fin d'année a débuté par la prestation en première partie du Groupe Vocal Cognaç, chœur mixte de l'école de musique communautaire « Sol en Cèze ». Sous la direction de Pierre de Goer et avec énergie et bonne humeur, ce groupe vocal d'environ 25 choristes amateurs a proposé un répertoire large et varié.

La deuxième partie a été assurée par l'Orchestral'Harmonie de Salignes-Rousson, bien connu de nos concitoyens, qui, sous la direction de Jean-François Belz, a comblé le public et l'a entraîné dans l'univers festif de Noël.

Le week-end des 27 et 28 janvier 2018, plusieurs chorales, soit plus

de 200 choristes sont venues se produire pour le plus grand plaisir de tous.

Pour 2018, de nombreuses animations ou festivités seront proposées pour tous. Dès maintenant notez le concert de musique classique à la Maison Pour Tous, (entrée libre), le samedi 14 avril 2018 à 18h30.



Le Père Noël et sa calèche ont fait la joie des petits qui ont profité des catalogues mis à leur disposition pour lui écrire une lettre, tandis que d'autres se faisaient maquiller.

Ce marché est une des animations très prisée par la population : on se rencontre, on discute, on écoute, on achète, on déambule. Tout un ensemble qui compose une belle fête avant Noël.

Un grand merci à toute l'équipe municipale qui a œuvré pour la réussite de ce marché, sans oublier la présidente et les bénévoles du Comité des Festivités dont l'implication a permis d'assurer ce succès. Rendez-vous a été donné pour le 1^{er} week-end de décembre 2018.



BUS FERIA

L'opération « BUS FERIA » sera reconduite dans sa première formule et le bus exclusivement réservé aux Saint Christolens. Tous les renseignements seront accessibles sur le site de la mairie.

la vie est un cinéma

MÊME PAS PEUR

Du 16 au 28 octobre 2017, pour la sixième édition de « La Vie est un Cinéma » les services culture et jeunesse ont œuvré main dans la main afin de proposer une quinzaine frissonnante à l'attention d'un public de tout âge.

Au programme, un large choix d'animations qui ont permis aux enfants de découvrir les créatures fantastiques exposées à la médiathèque, avec des gravures de Gustave Doré, de Picard,... mais aussi de repré-

sentations de dragons et chimères, démons et vampires. Ils ont pu suivre les aventures de DJ petit garçon téméraire dans le film « Monster House » ou encore de profiter des structures gonflables sur la place du millénaire.

Les grands, eux, ont eu l'occasion de frissonner par l'intermédiaire de la compagnie Troll et des contes gothiques, pour adultes, revisitant les classiques d'Edgar Allan Poe ou bien de H.P Lovecraft.

La semaine s'est clôturée par un grand concours de déguisements avec ateliers de maquillage organisé par le service Jeunesse.

DOUCE FRANCE

Septième édition de « La Vie est un Cinéma » avec pour cadre le cinéma français.

Hommage aux monuments français du septième art : Gabin, Bourvil, De Funès ou encore Fernandel..

Au programme :

Exposition 100 ans de cinéma en Médiathèque.

Vendredi 2 mars 2018. One man Show : Andy Klein fait son cinéma.

Gratuit.

Samedi 3 mars : Projection des films

« La Traversée de Paris », « Le Goût des Autres » avec en entracte un

buffet franchouillard. Sur inscription.



FESTIVAL DES MÔMES

Du 15 au 19 janvier 2018, les enfants des écoles, assistantes maternelles, crèches ou centres de loisirs de l'agglo ont envahi la Maison Pour Tous pour participer au 21^{ème} festival des mômes, organisé par l'association des Polymusicales. Cette année, le thème était consacré au cirque : acrobates, jongleurs et magiciens se sont succédés pour émerveiller les grands et les petits.

Le mercredi 17 janvier, le festival a été ouvert au public avec le spectacle «La malle enchantée» de la compagnie la Maison perchée et diverses animations gratuites.



DRÔLE DE COCOS

Des œufs de Pâques décorés sont arrivés en avance en médiathèque. Exposition d'Alexandra Fischer de Chazelles, artiste locale. Petits et grands ont apprécié la diversité des œuvres et le sens du détail de l'artiste.



LE RETOUR DU PETIT PEUPLE !



Vous souvenez-vous ? Les années précédentes, les membres du Petit Peuple (trolls, elfes et autres êtres magiques) s'installaient à la médiathèque de Saint Christol lez Alès. Projet culturel s'il en est, nous découvrons tous ensemble que le Petit Peuple est présent partout dans le monde, quelle que soit la civilisation, que ses archétypes sont les mêmes à travers les continents, que

nous partageons tous une même base culturelle, avant tout dogme ou toute religion...

Forts de ce constat et de l'émerveillement suscité chez le public, nous entraînons dans notre recherche écoles, centres de loisirs, IME, autres bibliothèques...

Cette année, nos pérégrinations nous ont amenés au Maghreb, en compagnie de l'elfologue Guy Gatepaille et dans les magnifiques décors réalisés par Alexandra Fisher.



BOÎTE À LIVRES

La commune, en partenariat avec l'association « Voyages Culturels » s'est équipé d'une boîte à livres. Le principe est simple, chaque lecteur ne désirant plus garder un livre de sa collection, peut le déposer dans la boîte prévue à cet effet. Toutes les semaines, l'association collectera les livres reçus afin de les répartir dans des structures comme les restos du cœurs, le SAJE... Le but ici est de développer la lecture dans les lieux défavorisés et d'œuvrer à la reconnaissance de la culture comme facteur essentiel de cohésion sociale.



Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

Le Conseil Municipal du 21 novembre 2017 a été tenu dans une cacophonie jamais vue ! La suppression du nombre d'ATSEM dans les écoles décidée par l'adjointe à l'Éducation, Nathalie Goguillon, a été l'occasion pour elle de déverser sa vindicte sur les enseignants, les parents d'élèves, la presse et bien entendu sur les conseillers municipaux d'opposition. Au mépris des règles élémentaires de la politesse et du respect de la représentation municipale, elle a simplement été indigne de la fonction. Plus grave, elle a confirmé son peu d'intérêt pour les questions éducatives qu'elle a renvoyées à de simples questions de gestion sans assumer le fait qu'elle appartient à un groupe majoritaire obsédé par les économies et la diminution du service public aux usagers. Oubliant l'appartenance politique de Jean-Charles Bénézet, soutien indéfectible des politiques de restrictions budgétaires de tous bords, elle s'exonère de toute responsabilité locale. Pourtant ce sont bien des choix politiques locaux qui entérinent une décision gouvernementale.

La régression portée par cette équipe municipale a été illustrée par l'intervention de l'adjointe au personnel, Laurence Martin, mettant en cause (du jamais vu sous les mandats Balez, Sirvin, Roux) les capacités des représentants du personnel à faire des propositions constructives... En d'autres termes moins léchés, l'adjointe au personnel souhaite des représentants à sa botte... Au bout de trois ans de mandat, les masques tombent : ce groupe majoritaire porte une politique de régression en toute matière : moins de moyens à l'éducation, restrictions des droits du personnel, voire à l'abandon, augmentation spectaculaire des tarifs de la cantine, baisse des subventions aux associations...

Un bilan de mi-mandat peu glorieux !

Les élus : Philippe ROUX, Véronique PAUTARD, Suzanne COULET, William MALAVELLE, Marion ASSÉNAT.

2010-2016 : PAS TENDRE !

C'est ainsi qu'on peut qualifier, le rapport de la CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES sur la gestion municipale de 2010 à 2014 (Municipalité Roux) et 2014-2016 (Municipalité Bénézet), ce rapport de 48 pages que vous pouvez consulter sur le site de la commune.

Nous nous en tiendrons à deux éléments essentiels et très préoccupants mis en évidence par les contrôleurs :

« la dégradation de la situation financière qui risque de confronter la commune à un risque de rupture de paiement » (en terme commercial de faillite !).

La Chambre de poursuivre : l'analyse laisse apparaître une dégradation constante de l'excédent de fonctionnement (recettes par rapport aux dépenses) de - 14% et donc de la capacité d'autofinancement (-19%) qui ne parvient pas à couvrir l'annuité de la dette. A contrario, les charges de gestion ont progressé de 19,5% notamment au niveau du personnel 60,5% des charges de fonctionnement en progression en 2013-2014. Le résultat sur la période est l'effondrement de la capacité d'autofinancement 45 euros par habitant contre 168 pour les communes de notre catégorie, avec 2 conséquences : une forte diminution de la capacité de désendettement qui passe de 7 à plus de 17ans et un niveau très bas de dépenses d'équipements : 140 euros par habitant contre 317 pour les communes équivalentes ...sans parler du risque pour la commune « d'une rupture totale de trésorerie » !

« Les relations notamment financières entre la commune et Alès Agglomération »

Au tout début du Grand Alès, le transfert des compétences entre les 7 communes fondatrices et le Grand Alès obéit à la règle du gagnant-gagnant : un seul exemple le transfert des écoles de Musique au Grand Alès, ce fut tout gain pour le budget communal et pour le Grand Alès une amélioration sensible de son coefficient d'intégration fiscal source de dotations supplémentaires de l'Etat. Avec, après 2005, la mise au point du système des compétences partagées on est passé plutôt à la règle du perdant - gagnant. Un seul exemple : le transfert du personnel municipal éducation, ce système permet au Maire de garder la maîtrise (si on peut dire !) de la gestion du personnel mais oblige la commune à reverser à Alès Agglo les frais liés à ce personnel (700 000euros) et d'enregistrer aujourd'hui une attribution de compensation négative de quasiment 1 millions d'euros à reverser à Alès Agglo alors qu'Alès agglo augmente son coefficient d'intégration fiscal et ses dotations d'Etat. Si on ajoute à cela un problème sur la fiscalité soulevé par la Chambre « la fiscalité conservée par Alès Agglo augmente de 2010 à 2015 et se situe à 38 millions d'euros soit près de 128% de la fiscalité qu'il lève (29 millions). Ceci traduit l'importance des versements de fiscalité effectués par les communes dont St Christol au profit d'Alès Agglo »...On comprend mieux cette recommandation « dès lors la Chambre invite le Maire compte tenu de sa situation financière à approfondir sa réflexion sur l'intérêt de l'exercice partagé des compétences et sur ses conséquences sur l'évolution des charges communales »

Les conclusions de La Chambre sur la gestion ROUX-BENEZET sont donc, très loin de la formule favorite du Maire actuel : « une gestion en bon père de famille » !!!

Jean Sirvin conseiller municipal UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL

NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

septembre 2017

8 septembre

Annaëlle TAYOOU

12 septembre

Mia, Marie, Kathia WISNIEWSKI
Anélia, Michèle, Pascale BEMBNISTA

26 septembre

Léa LACOURT

octobre 2017

9 octobre

Robin, Yann, Xavier APARICIO

• 13 octobre
• Camille MONTALBAN
• Aimée, Marie ROTH VINCENT

novembre 2017

5 novembre

• Alizée, Alexandra, Lily, Isabelle CAMPS

14 novembre

• Jessi, Nawyn, Jean-Denis HUGUET

décembre 2017

22 décembre

• Gaël, Sylvain, Xavier ROMAIN CHAYNE

26 décembre

• Danyl, Sharif, Nazim BELAIDI

26 décembre

• Raphaël, Timothé MORENO

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

septembre 2017

16 septembre

Dominique, Jacques, Henri LIBOUREL
et Myriam, Odette, Gilberte ARNAL

23 septembre

Stéphan, Jean, José DEMONTANT
et Valérie, Isabelle DELMAS

octobre 2017

7 octobre

• Georges, Pierre GROTTI
et Hélène, Yvette PICCA

28 octobre

• Vincent, Louis PERINI
et Virginie, Coralie JAKUBCZYK

28 octobre

• Rémy, Mathieu DE VLÉCHOUVER
et Sophia, Mathilde SULIS

décembre 2017

16 décembre

• Hervé, André ZEMOULI
et Christiane COLLIN

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

septembre 2017

9 septembre

Louise, Raymonde CAILLE (THONNAT)

13 septembre

Pierre, Marcel RIBEYRE
Jacqueline, France QUINSAC épouse GRANAT

15 septembre

Jean-Claude, Henri BERBEY

16 septembre

Louis, Marie, Vincent PONSODA

21 septembre

Paule, Adeline JEANNIN (VIOLET)

29 septembre

Fernand, Jean PRADEILLES

soctobre 2017

3 octobre

Antonio FORTE

20 octobre

Colette, Solange DELGADO
Simone, Emilienne HÉNO (BAROTTE)

23 octobre

Georges GILARSKI

26 octobre

Francine, Aline DUMONT épouse POQUET

30 octobre

Christiane, Marie-Louise DENEUVE
(MAURAS)

novembre 2017

1^{er} novembre

Aurora MORENO (PURROY)

9 novembre

• Claude, Jean, Marie LOUIS

11 novembre

• Alain HERNANDEZ

14 novembre

• Hubert, Alphonse CHAPON

19 novembre

• Josette, Julie, Ange BERTRAND

27 novembre

• Jeanne, Marie FABRE épouse VILLARET

décembre 2017

1^{er} décembre

• Odile, Paulette TUZET épouse CHAUSSE

2 décembre

• Habibe UZUN épouse SÖNMEZ
• Thérèse, Renée GINGEMBRE (BASTIANCIG)

5 décembre

• Fernande, Marie, Alice CLAVEL

7 décembre

• Raymond, Gaston PERRIER

8 décembre

• Didier, Michel DAVID

14 décembre

• Jacqueline SADOUL épouse GILLEN

15 décembre

• Jacqueline, Marie COURTIEU

20 décembre

• René, Ferdinand SOUCHE

21 décembre

• Robert CHASSAGNARD

31 décembre

• Solange, Marie-Thérèse GLEYZE

janvier 2018

1^{er} janvier

• Marie-Thérèse MAITRE (SOULAT)

4 janvier

• Marie-Dominique SAURET

IN MEMORIAM

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre la disparition d'une figure bien connue sur la commune. Maître de recherches en biologie, Nadine Plus a ensuite continué sa carrière à l'INRA. Elue conseillère municipale en 1977 avec Fernand Balez, elle a ensuite été adjointe aux finances puis à l'urbanisme sous les mandats de Jean Sirvin. Toujours active à 99 ans, elle se considérait, selon sa fille « comme une militante des causes justes, une actionnaire du monde ».

FÉVRIER

Samedi 3 & dimanche 4 février
Salon des arts
Maison Pour Tous

Vendredi 9 février
Concert - Mitchi Bitchi Bar
19h - Maison Pour Tous

Dimanche 11 février
Loto - Clarté et démocratie
15h - Maison Pour Tous

Samedi 17 février
Repas des aînés
12h30 - Maison Pour Tous

Dimanche 18 février
Loto - Amitié d'automne
15h - Maison Pour Tous

Du lundi 19 février au samedi 3 mars
Expo - 100 ans de Cinéma
Médiathèque

Dimanche 25 février
Loto - Union et dynamisme
15h - Maison Pour Tous



MARS

Vendredi 2 mars
Andy Klein fait son cinéma
20h30 - Maison Pour Tous

Samedi 3 mars
La vie est un cinéma - projections
20h - Maison Pour Tous

Dimanche 4 mars
Loto - Saint Christophe
15h - Maison Pour Tous

Vendredi 9 mars
Stage de marqueterie de paille
9h30 - 17h - Musée du Scribe

Vendredi 9 et samedi 10 mars
Pyramide du Rire
20h30 - Maison Pour Tous

Dimanche 11 mars
stage de calligraphie caroline
9h30 - 17h - Musée du Scribe

Dimanche 11 mars
Loto - PCF
15h - Maison Pour Tous

MARS (suite)

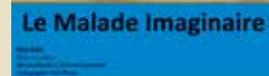
Lundi 12 mars
Don du sang
14h - Maison Pour Tous

Judi 15 mars
Théâtre - Molière
Le malade imaginaire
20h30 - Maison Pour Tous

Dimanche 18 mars
Loto - ASCL
20h45 - Maison Pour Tous

Vendredi 23 mars
Conférence sur l'olivier
18h - Maison Pour Tous

Samedi 24 et dimanche 25 mars
Semaine pour les alternatives
aux pesticides
Maison Pour Tous



AVRIL

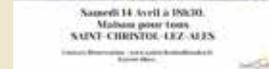
Dimanche 1er avril
Foire aux livres
8h à 18h - Maison Pour Tous

Samedi 7 avril
Remise cartes électeurs
11h - Mairie

Du lundi 9 avril au vendredi 13 avril
Pages ouvertes aux enfants
Médiathèque - Maison Pour Tous

Samedi 14 avril
Concert - musique classique
18h30 - Maison Pour Tous

Du lundi 23 avril au samedi 5 mai
Exposition*
Médiathèque



MAI

Mardi 8 mai
Commémoration
11h - Mairie

Du mercredi 9 mai au samedi 12 mai
Bus Féria

Du 14 au 26 mai
Exposition 20 ans de médiathèque
et 30 ans de Maison Pour Tous
Médiathèque & Maison pour Tous





CONCOURS photo
#illumi_scla

MAI (suite)

Samedi 19 mai
Gala A chacun sa Gym
19h Maison Pour Tous

Vendredi 25 mai
Fête des voisins

Vendredi 25 mai
Spectacle
19h Médiathèque

Samedi 26 mai
Théâtre - La loi des prodiges
20h Maison Pour Tous



JUN

Samedi 2 juin
Gala de danse - Rock'n Danse
20h30 - Maison Pour Tous

Du lundi 4 juin au samedi 16 juin
Exposition*
Médiathèque

Samedi 9 juin
Nouveaux arrivants
11h - Mairie

Samedi 9 juin
L'été en musique
Place du Millénaire

Samedi 16 juin
Gala de danse - Ka Danse
Maison Pour Tous

Du 20 au 30 juin
Théâtre de la Réplique
20h30 - Maison Pour Tous

Vendredi 29 juin
Foulée de la pyramide
20h - Maison Pour Tous



Félicitations à Marjorie Dumas qui gagne ce concours photo #illumi_scla. Merci à l'ensemble des participants.

ILLUMINATION

#1er

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un dysfonctionnement dans l'éclairage public, merci de le signaler en mairie, en précisant l'adresse et le numéro figurant dans un petit cartouche bleu ou rouge fixé au poteau concerné. Le nécessaire sera fait dans le meilleur délai.

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Une conférence fort intéressante a eu lieu à la Maison Pour Tous durant laquelle, le maître de conférence à la retraite, Bernard Vayssade, a expliqué le long cheminement de l'eau jusqu'à nos robinets. Cette eau ne se renouvelle que très lentement et doit donc être préservée pour les générations à venir, ce qui impliquera forcément un changement dans les habitudes de consommation.

ARRIVÉE DU NOUVEAU PASTEUR

Le nouveau pasteur Pierre Blanc, sa famille et le conseil évangélique ont fait connaissance avec les élus autour d'un pot amical organisé au presbytère. Avant de venir à Saint Christol, Pierre Blanc a exercé son ministère à Rodez, Saint Jean de Maruéjols, Les Vans et enfin à la Grand Combe pendant 12 ans. Nous lui souhaitons une bonne installation.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2001 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leurs 16 ans). Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne via le site du service public.

GOBELETS

Soucieuse de l'environnement, la commune a mis à disposition du comité des festivités, pour le marché de Noël, des gobelets réutilisables aux couleurs de la commune. Il était possible de les garder ou de récupérer la caution d'1€ en échange du gobelet. Cette action a permis de diminuer les déchets lors de cet événement et d'éviter l'achat de gobelets jetables. Pour rappel, les gobelets recyclables ou réutilisables seront obligatoires à partir du 1^{er} Janvier 2020.

CHEZ NOUS

211 avenue Jean Moulin
06 75 43 00 11 / 06 32 43 93 55
www.facebook.com/cheznous30380



2N CONSTRUCTION villa direct artisan

Complexe de la croix de Bauzon
274 rte de Montèze
04 30 38 67 95 / 07 67 12 10 02
www.2nconstructions.fr



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

LOU BESSIERE psychomotricienne

6 chemin de la ferme
04 66 91 04 23

GÎTE DU GÉCKO

290 chemin des astries
06 12 74 39 74 / 06 76 83 50 53
www.facebook.com/Gîte-du-Gecko
m.ansart@sfr.fr



GOUDIN HÉLÈNE

Réflexologue,
praticienne en massage
6 chemin de la ferme
06 69 19 73 64
Facebook : Goudin Héléne

DOLLY FOOD restauration rapide

rond point du Lycée
lundi, mardi, jeudi et vendredi midi
06 01 20 86 44
www.facebook.com/Dollyfood30



CRÊCHES DU MONDE

Au foyer Sainte-Marie, les organisateurs dévoués ont à nouveau exposé plus d'une centaine (148) de crèches venant du monde entier. De France, bien sûr, avec une place particulière à la tradition provençale : la pyramide de Saint Christol figurait même dans un décor magnifique qui prend à leurs auteurs près d'un mois à réaliser. Mais aussi de Finlande, du Brésil, de Colombie, du Mexique ou d'Afrique. N'oublions pas non plus la crèche vivante organisée par les amis du Serre d'Avène, dans un cadre exceptionnel.



CONCOURS DE SOUPES

Fidèle à ses traditions, la CLCV a organisé en novembre son concours de soupes, qui a toujours connu le même succès. Ont été primées une soupe au butternut et une soupe Thaïe. L'assiette de produits locaux et régionaux a également été appréciée.

Pour respecter l'environnement, la vaisselle était composée de gobelets réutilisables et d'un plateau biodégradable. De plus, les participants ont été invités à trier ce qui restait sur leur plateau entre le compostable, les aliments destinés aux poules, le recyclable et les ordures. Une bonne habitude à prendre.

LES ENFANTS ONT REÇU LA VISITE DU PÈRE NOËL

Comme chaque année, le Père Noël est venu, en calèche tirée par un âne, distribuer friandises, bisous et câlins aux enfants des écoles. Il a également apporté en cadeau deux trottinettes et deux tricycles que les enfants pourront utiliser dans la cour rénovée de l'école. Ceux-ci l'ont remercié en lui interprétant une jolie chanson.



LA COMMUNE A FÊTÉ UN NOUVEAU CENTENAIRE

Monsieur Paul Juvenel a 100 ans. Il a bien sûr dignement fêté cela au milieu des siens, mais la municipalité a tenu à lui remettre un petit souvenir.

REMISE DES MÉDAILLES

Lors de la cérémonie des vœux, la municipalité a souhaité remettre une médaille de la ville à deux habitantes de Saint Christol.

L'une est encore très jeune, mais la valeur n'attend pas le nombre des années. A 11 ans, Laura Sumariva Paulin est déjà championne de France d'échecs dans la catégorie moins de 12 ans. En la récompensant, la municipalité souhaite rendre hommage à une agilité intellectuelle hors du commun, mais surtout au sens de l'effort, car un succès comme le sien dépend aussi du travail et de la persévérance avec un programme d'entraînement soutenu. Nous souhaitons que son exemple encourage les jeunes vers



la recherche de l'excellence. L'autre, Mireille Pluchard, est restée jeune dans sa tête et dans son cœur. Tous les Saint Christolens la connaissent, car elle s'est, tout au long de ses nombreux ouvrages, fait le chantre de nos belles Cévennes et de ses habitants. Passionnée d'Histoire avec un grand « H », mais aussi des petites histoires qui font la

trame de la vie, Mireille Pluchard brosse les portraits de personnages toujours attachants. En lui remettant la médaille de la ville, Saint Christol lez Alès tient à célébrer une auteure enracinée dans nos traditions cévenoles, mais aussi la remercier de sa participation chaleureuse à de nombreuses manifestations sur la commune.

TERRAINS à BÂTIR

MONTÈZE

04.66.68.75.01

LES JARDINS DE
VALES

BAMA

créateur d'espace de vie

CONSTRUCTEUR DE ROUTES
DEPUIS 1940



GIRAUD



404, avenue Jean-Philippe Rameau
30101 Alès Cedex
Tél. 04 66 86 08 19 – Fax. 04 66 56 80 90
Email : giraud@tpgiraud.fr